

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe de la Licence Entrepreneuriat
Spécialité « Gestion des entreprises de produits et de
services TIC » du Programme Sénégalais pour
l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSEJ)
de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE
(UNCHK)**

L'équipe d'experts :

M. Seydou SANÉ, Professeur, titulaire, (UGB)
M. Mouhamadoune SECK, Professeur assimilé, (UIDT)
M. Moustapha Mbacké DIOP, PhD (CESAG)
M. Malick FAYE, Professionnel (M6 Informatique)

Président
Membre
Membre
Membre

Signature
Pour l'équipe, le président

Décembre 2024

Sommaire

1.	Présentation de l'EPES et du programme évalué.....	3
2.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3.	Description de la visite sur le terrain.....	4
4.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).	6
5.	Points forts du programme	14
6.	Point à améliorer du programme.....	15
7.	Appréciations générales du programme.....	16
8.	Recommandations à l'établissement	16
9.	Proposition d'avis :	17

I. Présentation de l'EPES et du programme évalué

I.1 Présentation de l'établissement

L'UNCHK (Université Numérique Cheikh Hamidou KANE) est un établissement d'enseignement supérieur public. Elle est créée en 2013 (Décret n° 2013-1294 portant création de l'Université virtuelle du Sénégal), sur recommandation de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES), entériné par le Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur au mois d'Aout 2013.

L'offre de formation de l'UNCHK est répartie dans les quatre Pôles de formation suivants : le Pôle Sciences, Technologies et Numérique (STN), le Pôle Lettres, Sciences Humaines et de l'Éducation (LSHE), le Pôle Sciences Juridiques, Économiques et de l'Administration (SEJA), et récemment le Pôle de recherche Innovation et Expertise pour le Développement (PIED). D'ailleurs, la licence faisant l'objet d'évaluation par les experts de l'ANAQ-SUP est du pôle SEJA (qui correspond à une UFR).

L'objectif principal de l'UNCHK est de fournir un enseignement à distance sur la base des ressources numériques et des TIC. De manière spécifique, l'UNCHK a comme objectifs :

- ✓ De cumuler la formation initiale et la formation continue,
- ✓ De renforcer la recherche scientifique et technologique,
- ✓ D'adopter des politiques d'orientation et d'insertion professionnelle ;
- ✓ De renforcer le service à la communauté ;
- ✓ De promouvoir l'enseignement à distance,
- ✓ De développer la coopération internationale.

Par ailleurs, l'UNCHK étant devenue la principale institution publique d'enseignement supérieur spécialisée dans l'enseignement à distance, elle a signé une convention de partenariat avec le Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSEJ). L'objet cette convention de partenariat institutionnel conclu entre le PSEJ et l'UNCHK est la mise en place d'une formation universitaire de niveau Licence en Entrepreneuriat, afin d'appuyer le développement du tissu d'entreprises nationales, répondant aux besoins du marché du travail. Cette licence est intitulée « Licence 3 d'entrepreneuriat, parcours : gestion des entreprises de produits et Services TIC ». Elle fait l'objet, dans ce rapport, d'une évaluation par les experts de l'ANAQ-Sup.

1.2 Présentation de la Licence 3 Entrepreneuriat : gestion des entreprises de Produits et Services TIC

La licence 3 Entrepreneuriat, gestion des entreprises de Produits et Services TIC est un programme de formation de niveau licence offert par le PSEJ en collaboration avec l'UNCHK sur la base d'une convention de partenariat institutionnel qui lie les deux structures depuis le 11 juillet 2018. Il relève du domaine des Sciences économiques et de Gestion et a pour objectif former des entrepreneurs capables de gérer des entreprises spécialisées dans les produits et services TIC. La licence Entrepreneuriat : gestion des entreprises de Produits et Services TIC est organisée sur une année en raison de deux semestres comportant respectivement huit (08) UE et cinq (05) UE. La premier semestre (Sem. 05 correspondant à la nomenclature du système LMD) est dédié à la spécialisation en Entrepreneuriat et le second (Sem. 06 correspondant à la nomenclature du système LMD) est consacré aux enseignements en TIC.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier pdf, comprend 44 pages, sans les annexes qui sont fournis dans un dossier à part. Le rapport est consacré aux différents champs d'évaluation suivant le référentiel d'évaluation de programme de formation à distance de l'ANAQ-SUP. Il présente aussi les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage à la conclusion de la présentation de chaque champ du référentiel.

Les annexes, comme éléments de preuve ou informations additionnelles, ont été également consultées à la suite des entretiens avec le personnel (PATS, PER et étudiants). Le rapport est globalement bien rédigé et fournit toutes les informations nécessaires à l'équipe d'experts-évaluateurs externes pour mener à bien l'évaluation.

3. Description de la visite sur le terrain

Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site a eu lieu le 16 février 2023 dans les locaux qui abritent le PSEJ (*Central Park, ex Quatre C, Avenue Malick Sy x Autoroute, Bureau n°311*), conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP. L'équipe a d'abord rencontré, dans la salle de réunion, madame la Coordinatrice du PSEJ et ses collaborateurs pour leur présenter le but de la mission, les objectifs assignés et l'agenda de la visite. Après la présentation des participants, l'agenda a été

validé par les deux parties avec un léger réaménagement. De ce fait, le planning des activités se présente ainsi qu'il suit :

- la visite des locaux et des infrastructures,
- les entretiens avec les Personnels d'Enseignement et de Recherche PER,
- les entretiens avec les tuteurs
- les entretiens avec les Personnels Administratifs, Techniques et de Service (PATs),
- les entretiens avec les étudiants du programme
- test des plateformes de Formation dédié au programme
- la présentation et la synthèse des observations des experts.

Ainsi, madame la Coordinatrice a souhaité la bienvenue aux experts de l'ANAQ-Sup avant de leur faire une brève présentation du PSEJ et des résultats obtenus par ledit programme depuis son lancement à ce jour. Cette séance a permis à madame la Coordinatrice du PSEJ et à ses collaborateurs de présenter le rapport d'auto-évaluation réalisé sur programme de formation et de fournir des réponses aux différentes questions des évaluateurs.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

○ ***Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)***

Globalement, la visite s'est bien déroulée. Toutes les activités inscrites au programme des experts évaluateurs ont été réalisées avec la collaboration étroite des responsables en charge de la Licence Entrepreneurat : gestion des entreprises de produits et de services TIC. Ce qui a permis aux experts de mieux effectuer la restitution de fin de mission.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

Champ d'évaluation I : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
Depuis son lancement en 2016, le programme Licence Entrepreneuriat : gestion des entreprises de produits et de services Tics est régulièrement dispensé. Les maquettes de formation, les entretiens menés auprès des enseignants et étudiants ainsi que la consultation des documents administratifs ont permis aux évaluateurs de confirmer la régularité du déroulement du programme.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Les objectifs de formation sont clairement définis dans les différents supports de communication relatifs au programme. L'on note leur adéquation avec la mission et avec le plan stratégique de l'institution. Le contenu du plan stratégique de l'institution a été visualisé par les experts.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre leurs besoins.
Le programme PSE/J développe des liens avec le milieu professionnel et ajuste sa formation aux besoins des entreprises et du monde socio-économique. Ainsi, relativement aux objectifs du PSE/J qui consistent à former et accompagner des ressources humaines qualifiées dans les domaines prioritaires du Plan Sénégal Émergent capables de satisfaire les besoins multisectoriels et multidimensionnels de l'économie sénégalaise, l'on note des efforts consentis pour que le contenu de la licence Entrepreneuriat : gestion des entreprises de produits et de services Tics soit en adéquation avec les besoins du monde socio-économique. En effet, la mise en place d'un réseau de formateurs et d'encadreurs issus du milieu professionnel, des accords de partenariats stratégiques signés et l'implication effective des acteurs professionnels dans la formation des étudiants ont permis d'accroître le taux de réussite (taux moyen est de 84%) et l'employabilité des étudiants. Les experts ont pu constater des modèles de réussite. Cependant, aucun document ne précise la part des

professionnels dans les enseignements. La formation semble être entièrement prise en charge par les professionnels. Le niveau d'intervention des enseignants de l'UNCHK est très faible voire inexistant. Or, le portage institutionnel est assuré par celle-ci.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)/tuteurs prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

L'UNCHK assurant le portage institutionnel du PSE/J on peut admettre l'existence des organes de gouvernance administrative et pédagogique avec des règles et des procédures permettant de garantir et d'améliorer la qualité des activités de formation, d'enseignement au niveau du programme Licence Entrepreneuriat : gestion des entreprises de produits et de services Tics. Aussi, les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées. Au niveau du programme PSE/J, il y a un manuel de procédure « volet formation ». De même, la répartition et l'organisation du travail au niveau du programme PSE/J entre les membres d'une équipe très réduite sont explicites. Cependant, dans leurs actions, l'on a du mal à les catégoriser en membres du Personnel, Administratif, Technique et de Services (PATS) et en membre du Personnel Enseignant et de Recherche (PER). Cela ne facilite pas d'identifier, de manière explicite, les processus administratifs par rapport aux processus pédagogiques et les acteurs impliqués dans chacun de ces processus. Le PSE/J, dans son fonctionnement, dispose d'un comité de pilotage. Un organe stratégique dans lequel sont présents ou représentés plusieurs ministères sectoriels, institutions publiques, parapubliques et privées. Aussi, sous la supervision d'un Comité de Pilotage institué par arrêté n°2015-10228 du 7 mai 2015, le PSEJ est administré par une Coordonnatrice chargée de la gestion quotidienne du programme. Elle est aidée dans sa mission par un comité technique qui peut s'adjoindre les services d'experts du monde professionnel pour la conception des contenus de formation et le tutorat des groupes de lauréats. Les experts n'ont pas pu consulter l'acte administratif mettant en place le comité technique, ni connaître la composition de ce comité. Cependant, ils ont pu évaluer l'activité de ce comité technique sur la base d'un PV de réunion tenue par

le comité. Également, l'acte administratif mettant en place le comité d'auto-évaluation de la Licence Entrepreneuriat : gestion des entreprises de produits et de services Tics, de même que les PV de réunions de travail organisées par le comité d'auto-évaluation sont aussi absents. Le processus de recrutement et d'implication des enseignants dans les processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme de formation « Licence Entrepreneuriat : gestion des entreprises de produits et de services Tics. » n'est pas éclairant. Aussi, on note que la dichotomie tuteurs & enseignants concepteurs n'existe pas au sein du programme PSE/J. Les tuteurs conçoivent les cours, les dispensent et participent à l'accompagnement des lauréats. Une charte du tutorat est mise en place, alors que le rôle du tuteur semble se confondre, dans la pratique, avec celui de l'enseignant concepteur.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La qualité du programme d'études et de formation devrait être garantie par une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) de l'UNCHK puisque celle-ci assure le portage institutionnel. En effet, l'analyse de conformité des programmes de formation proposés par le PSE/J devrait être effectuée par la CIAQ de l'UNCHK à travers des réunions d'un conseil académique de l'UNCHK, où les responsables PSEJ seront conviés pour examiner et valider les orientations et les contenus des programmes de formation soumis par PSE/J. Or, l'absence de compte rendu de réunions permettant de retracer tout ce processus n'offre pas aux experts la possibilité de s'assurer de son effectivité. Aussi, le PSEJ ne semble pas vouloir transposer ou s'inspirer du mode de fonctionnement académique de l'UNCHK. Cependant, la faible implication des acteurs de l'UNCHK dans le fonctionnement régulier du programme constitue un indicateur de dysfonctionnement du processus d'analyse de conformité des programmes de formation proposés par PSE/J.

Par ailleurs, les lauréats sont souvent invités à évaluer, par questionnaire, la qualité du dispositif d'enseignement/apprentissage. Cependant, la participation active des PER/Tuteurs dans le processus n'est pas systématique puisque ces derniers ne reçoivent pas, de manière régulière les résultats des évaluations réalisées sur leurs enseignements.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques
Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.
Le programme qui nous a été présenté, le parcours TIC partage avec un autre programme, le semestre 5. Il dispose, pour sa spécialisation, d'une maquette du semestre 6. Les deux semestres (S5 et S6) sont composés d'UE (8 pour S5 et 5 pour S6). Malgré la non mise à jour (selon REESAO 2015-16) de ces deux semestres, il y a une bonne structuration de ces maquettes. Quelques plans de cours ont été présentés, les responsables gagneraient à améliorer ces plans de cours en utilisant le modèle REESAO qui décline tous les centres de responsabilité dans le syllabus qui doit être présenté aux étudiants. Les spécialistes ont décelé quelques insuffisances qu'il faudra corriger dans l'avenir. Parmi ces centres de responsabilité, celui du responsable du programme nous paraît important, il est confié à une personne totalement extérieure à l'institution (PSEJ comme UNCHK). Ne serait-ce qu'une co-responsabilité entre une personne désigné par le PSEJ et l'UNCHK augmenterait la validation de ce programme par les structures du pays. L'architecture de la maquette conçue autour de deux semestres au lieu six, conformément à la structure d'une licence dans le système LMD. Les conditions d'accès direct en 3eme année de Licence ne sont pas explicites et n'ont pas fait l'objet d'une validation par une instance habilitée. L'absence de l'UE Entrepreneuriat qui est crédité alors qu'il ne figure pas sur les relevés présentés aux experts. Ceci pose un problème de conformité des relevés produits par rapport au contenu de la formation.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 3.02 : Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.
Les méthodes d'enseignement utilisés et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants sont transversales à tous les programmes du PSEJ. Elles permettent de bien mener ce programme vers la transmission et l'acquisition des compétences déclinées.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un Feedback d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.

Les possibilités d'auto-évaluation décrites par les autorités sont adaptées aux lauréats, elles participent aux stratégies de mesure des performances des étudiants. Il en est de même pour le feedback des enseignants ou des Tuteurs. Ces derniers sont à vraie dire, des formateurs professionnels et non des Tuteurs dans le sens pédagogique. Les stratégies d'évaluation utilisées sont en conformité avec une formation à distance.

L'examen est fortement sécurisé en ce sens que les épreuves sont surveillées. Une fois l'épreuve commencée, l'étudiant n'a plus accès qu'à son espace de travail. Le seul bémol est le fait que la correction des examens n'est pas anonyme. Également, le fait qu'aucune réclamation de non-conformité sur les notes d'évaluation ne soit autorisée par le PSE/J (puisque le système de calcul est automatisé) pose un problème.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes délivrées par ce programme sont réglementées et publiées (les procès-verbaux de délibérations des jurys sont disponibles pour consultation). Cependant, il est nécessaire de revoir qui doit signer ces documents : Recteur de l'UNCHK ou Responsable scientifique du PSEJ ?

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.05 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite est satisfaisant avec un taux moyen de 84, 2%. Des stratégies pour son amélioration sont déclinées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs
Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.
L'enseignement est assuré par des hommes de métiers expérimentés en adéquation avec les objectifs visés par la formation à l'entrepreneuriat dans les secteurs d'activités privilégiés. La plupart d'entre eux ont une longue expérience très pertinente et viennent souvent des organismes publics ou privés qui sont engagés dans des partenariats avec le PSEJ. Ils sont au moins titulaires de Masters. Ce sont, en conséquence, des intervenants à temps partiel au PSEJ. Il n'y a pas au PSEJ de corps professoral à temps plein et de niveau académique élevé au sens du CAMES. De plus, le PSEJ a fait le choix délibéré de ne pas solliciter l'expertise académique des enseignants-chercheurs de l'UNCHK qui assure son portage institutionnel Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.
Le PSEJ ne disposant pas d'un corps professoral qui lui est propre alors, il est plus difficile de pouvoir apprécier les éléments relatifs à la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs. Aussi, le rôle assigné à un tuteur au sein du PSEJ est différent de celui d'un tuteur intervenant à l'UNCHK. Au PSEJ, un tuteur est souvent le concepteur du cours. Ce qui n'est pas le cas à l'UNCHK. Les experts n'ont pu disposer d'éléments de preuve afin d'évaluer la charge de travail de chaque intervenant dans les activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche et d'expertise. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 4.03 : L'institution assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales
Les experts évaluateurs ont constaté qu'au sein du PSEJ, il n'existe pas de corps professoral permanent. Le programme fait appel aux professionnels du monde socio-économique pour prendre en charge les activités d'enseignement, d'encadrement et d'expertise. C'est ainsi que les experts ont observé une collaboration très faible, au niveau opérationnel, entre le

programme PSE/J et l'UNCHK qui dispose d'enseignants qualifiés et qui assure, aussi, le portage institutionnel du programme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Personnel administratif, technique et de service (PATS)

Standard 5.01 : Le Personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme est qualifié.

Le Personnel administratif, technique et de service (PATS) interrogés confirment être impliqué, dans la conception des maquettes pédagogiques, dans la prise en compte de l'analyse de la pertinence du programme de licence. Les enseignants affirment aussi leur participation aux séances de révision des contenus des enseignements en fonction des besoins du marché. Nous pouvons noter que l'effectif du personnel administratif n'est proportionnel à charge du travail.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et réglementées pour assurer le bon déroulement du programme.

Les activités du PATS ne sont ni encadrées ni réglementées. Selon les PATS, ils s'organisent d'une manière complémentaire à chaque fois pour réaliser les activités identifiées. On peut noter également l'absence d'un plan de carrière pour les PATS.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiants

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien publiées dans tous les supports qui permettent une large diffusion. Le volet numérique est largement utilisé pour une dissémination. Cependant, l'on constate l'absence de prise d'arrêtés nommant aussi bien les membres des jurys de recrutement des lauréats que ceux des jurys de délibération des examens.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.02 : Il est mis en place un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance.

Le programme s'appuie sur le dispositif transversal d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants. Ce dispositif est adapté à un modèle de formation à distance.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources informatiques (ordinateurs et internet etc.). Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.
Ce programme s'appuie sur le dispositif transversal qui permet aux étudiants d'accéder aux ressources informatiques nécessaires pour leur formation. Le personnel, sur place, assiste tous les acteurs pour l'utilisation du dispositif de formation à distance.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 6.04 : L'égalité des chances entre hommes et femmes d'une part et d'autre part entre les étudiants des zones urbaines et rurales est réalisée.
Du fait du dispositif à distance l'égalité des chances entre zones urbaines et zones rurales ne dépend pas de l'institution mais des opérateurs téléphoniques. Le programme ne dispose pas de moyens incitatifs pour ses étudiants.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
Rien n'est expliqué ou décrit suffisamment par rapport à ce standard. En effet, il est constaté la signature de quelques conventions de stage avec de structures à l'étranger. Cependant, la mobilité académique n'est pas effective.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 6.06 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants.
Il existe un dispositif d'encadrement qui permet à un étudiant de bien mener ses projets et de finaliser son parcours de formation. En effet, les étudiants bénéficient d'un encadrement approprié et personnalisé par des professionnels pour la conception des business plan et le montage des projets.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 6.07 : Le programme a mis en place un service de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.
Le dispositif de réclamation existe, il est aussi transversal pour tous les programmes du PSEJ
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.08 : Le programme se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants.

L'Établissement dispose d'une structure qui s'occupe de l'insertion professionnelle des étudiants. Le programme en bénéficie largement comme tous les autres

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

Les visites de terrain ont montré que le PSEJ dispose d'équipements et d'infrastructures adéquats en quantité et qualité pour la réussite des enseignements.

Les salles de cours sont toutes équipées d'une technologie adaptée. Les cours sont hybrides et se font en duplexe (en ligne et en présentiel). Il existe une salle dédiée aux cours par visioconférence, des laboratoires équipés. Les étudiants disposent de salles informatiques où ils ont la possibilité de faire des travaux dirigés.

Le programme ne dispose pas de bibliothèque physique équipée. Les salles sont étroites

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- **Gouvernance :**

Une Présence d'un plan stratégique bien élaboré horizon 2025

Un portage institutionnel avec l'UNCHK effectif

Une Structuration administrative bien établie

- **Gestion des Ressources Humaines**

Un personnel motivé avec un profil TIC

Un personnel enseignant professionnel qualifié

Un personnel satisfait des conditions de travail et de rémunération

- **Pédagogie**

Existence d'une maquette du programme conçue selon format LMD et autour de deux semestres

Équipement pédagogique à la hauteur des attentes en matière de formation dans le domaine couvert par le programme

Bon dispositif existe pour sécurisant les évaluations et les examens à distance

Modèle pédagogique innovant.

Présence d'un observatoire de suivi des diplômés

Réalisation fréquente d'enquêtes de satisfaction

Évaluation des enseignements avec traitement et feedback aux enseignants

Environnement de Travail :

Locaux adéquats au déroulement des activités du programme

Existence de Laboratoires innovants et bien équipés

6. Point à améliorer du programme

- La collaboration avec l'UNCHK au niveau opérationnel est quasi absente alors que celle-ci assure le portage institutionnel du programme.
- L'absence de traçabilité des différentes réunions qui ont conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation.
- L'absence de prise d'arrêtés nommant les différents jurys de recrutement des lauréats et délibération des examens.
- L'absence d'un dispositif institutionnel conçue et validé par les instances habilitées pouvant permettre de juger si un lauréat a validé ou non les 120 crédits correspondant aux deux premières années de licence et également, si le contenu de la formation qu'il a suivi le permet
- L'absence de l'UE Entrepreneuriat qui est créditée alors qu'il ne figure pas sur les relevés de notes
- Les relevés de notes présentée ne sont pas conformes au contenu du programme soumis.
- La responsabilité du programme est confiée à personnalité étrangère sans que l'on sache le processus par lequel elle a été choisie.
- Le processus d'évaluation ne bénéficie pas d'un anonymat dans sa phase « correction copies »
- La confusion de rôle entre tuteurs et enseignants concepteurs de cours est très prononcée
- Le plan de carrière du personnel entrant n'est pas clairement établi
- Le volet genre dans la composition du personnel d'encadrement n'est pas suffisamment pris en compte
- Une fiche de présentation du programme de formation avec toutes les rubriques pertinentes est absente

- Une portée faible de la dimension financement dans le processus d'accompagnement entrepreneurial
- La communication sur les modèles de réussite du programme n'est pas clairement établie

7. Appréciations générales du programme

L'évaluation externe montre que la licence Entrepreneuriat : gestion des entreprises de produits et de services Tics est offert en adéquation avec les besoins socio-économiques du pays. Il bénéficie d'un dispositif performant permettant d'atteindre les objectifs de formation. Il développe un modèle pédagogique très innovant. Il a un taux d'efficacité interne et externe très appréciable puisque le contenu de la formation permet de couvrir le domaine de la gestion des produits et des services Tics. Aussi, les lauréats sont recrutés sur la base de leurs projets et bénéficient, pendant toute la durée de la formation, d'un accompagnement personnalisé des entrepreneurs et des professionnels. Cela leur permet de suivre tout le processus entrepreneurial (de l'idée de projet jusqu'au début de mise en œuvre). Le programme bénéficie d'un cadre de travail très satisfaisant avec beaucoup d'investissements faits pour permettre aux lauréats de pouvoir suivre leur formation normalement. Aussi, les professionnels qui interviennent, majoritairement, dans le programme ont un profil et une expérience qui permettent d'apporter beaucoup aux lauréats.

Cependant, le programme ne met pas l'accent sur le volet financement dans le processus d'accompagnement entrepreneurial. Aussi, il est regrettable que le programme ne puisse pas bénéficier de l'expérience des enseignants-chercheurs de l'UNCHK qui assure son portage institutionnel et que le responsable pédagogique et scientifique du programme soit une personne étrangère dont le processus de désignation n'est pas éclairant. De plus, les conditions d'admission directe des étudiants en 3ème année de licence ne sont pas explicites. Les relevés de notes présentées ne sont pas conformes au contenu de la maquette soumise. En effet, en guise d'illustration, l'UE « Entrepreneuriat » est créditée alors qu'il ne figure pas sur les différents relevés de notes présentés. Cela laisse imaginer que la maquette a fait l'objet de retouches récentes.

8. Recommandations à l'établissement

- Renforcer collaboration avec l'UNCHK au niveau opérationnel est quasi absente alors que celle-ci assure le portage institutionnel du programme.
- Produire les différents compte-rendu de réunions qui ont conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation.

- Produire des arrêtés nommant les différents jurys de recrutement des lauréats et délibération des examens.
- Rendre explicites les conditions d'admission des étudiants, directement, en 3^{ème} année de Licence.
- Rendre conforme les relevés de notes produits avec le contenu de formation
- Faire figurer nécessairement les UE créditées dans les relevés de notes produits
- Examiner la possibilité de confier la responsabilité scientifique et pédagogique de la licence à un enseignant-chercheur d'une université nationale dont le profil correspond à l'orientation de la licence.
- Examiner la possibilité que l'ensemble du processus d'évaluation bénéficie de l'anonymat dans sa phase « correction copies »
- Examiner la possibilité de clarifié des attributions des tuteurs et des enseignants concepteurs de cours.

9. Proposition d'avis :

Non accréditation du programme de Licence Entrepreneuriat Spécialité « Gestion des entreprises de produits et de services TIC » du Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSEJ).